

Communiqué de presse 7 mai 2020

Dès le 11 mai 2020, réouverture progressive des bibliothèques, des musées et de certaines installations sportives

L'amélioration de la situation sanitaire liée au COVID-19 permet d'envisager un retour échelonné à la normale. Dans le cadre des mesures fixées par les autorités fédérales, la Ville de Genève organise - dans les domaines culturels et sportifs - une réouverture progressive de ses infrastructures au public, à partir du 11 mai 2020.

Le Département de la culture et du sport avec l'ensemble de ses services et institutions s'emploie activement depuis plusieurs semaines pour offrir au public les meilleures conditions possibles d'une reprise des activités dans les lieux culturels et sportifs. Ce retour échelonné à la normale est particulièrement complexe à mettre en œuvre. Il est conduit avec le souci constant de garantir une protection optimale de la population et des collaborateurs et collaboratrices qui travaillent sur place et appliquent strictement les plans de protection définis pour chaque domaine d'activités. A ce jour et conformément aux décisions du Conseil fédéral, seuls les **bibliothèques**, les **musées** et **certaines installations sportives** sont concernés par une ouverture progressive au public.

Les dates, les activités proposées et les modalités de réouverture sont adaptées aux circonstances. Elles tiennent compte des spécificités de chaque domaine d'activités et des capacités d'accueil sur place (voir détails ci-dessous).

Les mesures prises, le calendrier et les étapes de réouverture, ainsi que les prestations proposées au public, sont susceptibles d'évoluer en tout temps en fonction de la situation sanitaire et des décisions des autorités.

Le public est invité à consulter régulièrement les sites Internet des institutions pour s'informer dans le détail des conditions d'accueil et des éventuelles modifications apportées en fonction de l'évolution de la situation.

Contact presse

M. Philippe d'Espine Chargé de l'information du Conseil administratif Tél. 079 372 84 59

#BonRetourChezNous



BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES - BM

>Dès le **11 mai 2020** - remise en fonction des deux bornes externes du réseau BM Cité et BM Minoteries.

>Dès le **25 mai 2020** — Réouverture des bibliothèques au public avec accès limité aux espaces consacrés aux retours et prêts de documents - prêt restreint de documents présélectionnés (3 à 5 documents)

- BM Cité : du mardi au vendredi de 10h à 17h
- Bibliothèques de quartier : du mardi au vendredi de 14h à 17h

>Dès le **8 juin 2020** - Réouverture des espaces des BM et libre-accès aux collections avec des mesures adaptées aux circonstances (mesures d'hygiène) et aux capacités d'accueil des bâtiments et des équipes (jauge, horaires, les usagers et les usagères seront invité-e-s à ne pas venir accompagné-e-s)

- accès aux collections en libre-service, à l'exception des espaces presse et des espaces de travail fermés jusqu'à nouvel avis
- Horaires d'été
- Prestations hors-murs avec le programme culturel de Parcs en Parcs (du 1er au 26 juillet)

BIBLIOTHEQUE DE GENEVE - BGE

Dès le **11 mai** - Réouverture centralisée du service de prêt/retour des documents **aux Bastions**, sur la base de commandes réalisées via la plateforme du réseau romand des bibliothèques Rero (https://explore.rero.ch/fr_CH/ge).

- L'ensemble de l'offre sera empruntable par les publics: magasins et libre-accès du site des Bastions ; dépôts de la BGE, documents de La Musicale).
- Le prêt entre bibliothèques sera fonctionnel.
- Afin de répartir les entrées-sorties du public au fil du jour, le libre-accès servira de guichet et accueillera le public sur la base d'une prise de réservation toutes les 15 minutes.
- Les salles de lecture restent fermées.
- Les autres sites de la BGE (Centre d'iconographie, La Musicale, l'Institut et Musée Voltaire) restent fermés au public.

#BonRetourChezNous



INSTALLATIONS SPORTIVES MUNICIPALES GÉRÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS

Dès le 11 mai 2020 - Réouverture du Centre Sportif du Bois-des-Frères pour le public

- Horaires 12h00 à 20.00, du lundi au dimanche
- Sports autorisés : tennis et badminton (uniquement pour les simples)

Dès le **11 mai 2020**, d'autres installations sportives vont rouvrir **uniquement pour certaines associations sportives** pour la reprise des entraînements (tous types de compétitions sont interdits), avec un plan de protection afin de mettre en place des mesures sanitaires de sécurité dans le but de protéger les usagers et usagères, ainsi que son propre personnel, lors de la réouverture de ses infrastructures sportives.

Le plan d'assouplissement des activités sportives est soumis à des directives claires de la part de l'Office fédéral du sport et de l'Office fédéral de la santé publique. Les entraînements des clubs et associations peuvent reprendre à condition de respecter les consignes suivantes : l'activité ne peut se dérouler qu'en petit groupe de cinq personnes au maximum, sans contact physique et en respectant les règles d'hygiène et de distance. L'assouplissement n'est permis que si la fédération sportive concernée a édicté des mesures de protection détaillées. Celles-ci précisent notamment comment le sport peut être pratiqué tout en maintenant le risque de contamination à un niveau faible. Chaque association sportive devra transmettre au Service des sports le plan de protection en français établi par sa fédération faîtière (et validé par l'Office fédéral de la santé publique et l'Office fédéral du sport) concernant sa discipline, ainsi que son propre plan de protection de club, afin de pouvoir reprendre éventuellement ses activités dans les installations sportives municipales.

Afin de respecter toutes ces directives et contraintes, la reprise se fera progressivement dans les installations définies, et le Service des sports prendra directement contact avec les clubs et associations pouvant reprendre une activité au sein des installations sportives.

Les conditions d'ouverture des autres installations sportives feront l'objet d'une information ultérieure.

#BonRetourChezNous



Dès **le 21 mai 2020**, il sera à nouveau possible d'admirer in situ une partie des collections des musées municipaux. Cette ouverture est sous réserve de l'adoption, pour cette échéance, des plans de protection par les autorités compétentes. Les informations pratiques et les horaires des institutions seront publiés prochainement.

MUSEE ARIANA

MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE - MAH

MUSEE D'ETHNOGRAPHIE DE GENEVE - MEG

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE - MHN

Dès le **8 juin 2020** – Réouverture des Conservatoire et Jardin botaniques

LES CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANIQUES - CJBG

Conformément aux décisions du Conseil fédéral, les Conservatoire et Jardin botaniques ne pourront rouvrir avant le 8 juin 2020. Les conditions d'ouverture à cette date feront l'objet d'une information spécifique.